

## X-73 ICE REMOVER

Produit de dégel pour le verglas et la neige

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de création 14.12.2017

Version: 1

#### PARAGRAPHE 1: Désignation de la substance, du mélange et de l'entreprise

##### 1.1 Identificateurs du produit

Nom : X-73 Ice Remover / chlorure de calcium (produit de dégel)

Marque : Ice Remover

N° CAS : 10043-52-4

##### 1.2 Utilisation identifiée pertinente de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : agent de dégel (sel)

##### 1.3 Détails sur le fournisseur qui met la fiche de sécurité à disposition

Entreprise : Steinemann AG  
Wilerstrasse 2180  
9230 Flawil

Téléphone : 071 394 14 14

Fax : 071 394 14 43

Adresse e-mail : info@steinemann.ag

##### 1.4 Numéro d'urgence

N° tél. secours : +44 (0)208 762 8322 [CareChem 24] (Europe)  
CH: 145 (Centre d'information toxicologique)

#### PARAGRAPHE 2: Dangers possibles

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2



GHS07

##### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogramme



Mot de signalisation : Attention

Avis de danger

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.

**Consignes de sécurité**

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes. Si possible, retirer et rincer les lentilles de contact éventuellement portées.

**Avis de danger complémentaires**

aucun

**2.3 Autres dangers**


aucun

**PARAGRAPHE 3: Composition/liste des ingrédients**

**3.1 Substances**

Formule : CaCl<sub>2</sub>  
 N° CAS : 10043-52-4  
 N° CE : 233-140-8

**Ingrédients dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Substances		Classification	Concentration
chlorure de calcium			
n° CAS	10043-52-4	 Eye Irrit. 2 H319	90 – 92 %
n° CE	233-140-8		
n° INDEX			

**PARAGRAPHE 4 : Mesures de premiers secours**

**4.1 Consignes générales**

Consulter un médecin. Montrer aux médecins cette fiche de sécurité.

**Après inhalation**

En cas d'inhalation, amener la personne concernée à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, ranimer artificiellement. Consulter un médecin.

**Après contact cutané**

Rincer abondamment à l'eau. Si la gêne persiste, consulter un médecin.

**Après contact oculaire**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer le cas échéant les lentilles de contact. Si la gêne persiste, consulter un médecin spécialiste.

**Après ingestion**

Faire appel immédiatement à un médecin.

*La personne concernée est-elle consciente:* ne PAS faire vomir. Ingérer une tasse d'eau ou de lait.

---

## PARAGRAPHE 5: Mesures de lutte anti-incendie

### 5.1 Agents d'extinction

#### Agents d'extinction adaptés

Selon la nature de l'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone.

### 5.2 Dangers particuliers provenant de la substance et du mélange

Aucun (mélange à base d'eau, production de chaleur!)

### 5.3 Consignes pour la lutte anti-incendie

Aucune mesure de prudence particulière requise

### 5.4 Informations complémentaires

Inflammabilité: aucune, substance ininflammable

---

## PARAGRAPHE 6: Mesures en cas d'émission accidentelle

### 6.1 Mesures de précaution liées à la personne, équipements de protection et procédures d'urgence à appliquer

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas disperser dans l'environnement.

Ne pas contaminer les eaux de surface ou les canalisations.

### 6.3 Méthodes et matériel pour contenir et nettoyer le produit

Balayer et éliminer dans des conteneurs adaptés.

Conserver dans des conteneurs correctement étiquetés. Espace de stockage bien ventilé et sec.

Amener à l'élimination dans des conteneurs adaptés et fermés.

Manipuler le matériau collecté conformément au paragraphe Élimination.

### 6.4 Renvoi à d'autres paragraphes

Élimination: cf. Paragraphe 13

---

## PARAGRAPHE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Mesures de protection pour une manipulation sûre

Le mélange avec de l'eau produit de la chaleur. Utiliser de l'eau fraîche (inférieure à 27°C) à la dissolution. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Tenir à distance des produits incompatibles.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr en fonction des incompatibilités

Conserver au sec dans le conteneur d'origine. Conserver les conteneurs fermés.

Tenir à distance des produits incompatibles.

### 7.3 Applications spécifiques

Aucune autre utilisation spécifique que celles citées au paragraphe 1.2 n'est prévue.

---

**PARAGRAPHE 8: Limitation et surveillance de l'exposition/équipements de protection individuelle****8.1 Paramètres à surveiller****Composants avec des valeurs limites à surveiller en fonction du poste de travail**

Type TWA 10 mg/m<sup>3</sup>

**8.2. Limitation et surveillance de l'exposition****Dispositifs techniques de commande adaptés**

Au-delà de 10 mg/m<sup>3</sup>

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

porter des lunettes de protection résistantes aux produits chimiques (89/686/CEE Cat. 2)

**Protection de la peau**

matériau adapté: porter des gants de protection en PVC, néoprène, caoutchouc naturel

**Protection du corps**

porter des habits à manches longues.

**Protection respiratoire**

en cas de dégagement de poussière/brouillard/fumée, filtre à poussière P2. Utiliser uniquement une protection respiratoire conforme aux normes internationales/nationales.

**Surveillance de l'exposition de l'environnement**

l'eau de rinçage doit être éliminée en conformité avec les dispositions locales et nationales.

---

**PARAGRAPHE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Indications sur les propriétés physiques et chimiques de base**

a) aspect	forme: sphérique couleur: blanc
b) odeur	sans odeur
c) seuil olfactif	aucunes données disponibles
d) valeur de pH	non applicable
e) point de fusion/congélation	env. 772°C
f) point d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
g) point d'inflammation	non inflammable
h) vitesse d'évaporation	aucunes données disponibles
i) inflammabilité (solide, gazeuse)	non inflammable

j) limites d'inflammation et d'exposition supérieure/inférieure	aucunes données disponibles
k) pression de vapeur	non applicable
l) densité de vapeur	non applicable
m) densité relative	930 – 1,060 kg/m <sup>3</sup> estimée
n) solubilité dans l'eau	facilement soluble dans l'eau
o) coefficient de partage: n-octanol/eau	aucunes données disponibles
p) température d'auto inflammation	non applicable
q) température de décomposition	aucunes données disponibles
r) viscosité	non applicable
s) propriétés explosives	aucune
t) propriétés oxydantes	aucunes données disponibles

**9.2 Autres indications sur la sécurité**  
aucunes données disponibles

---

**PARAGRAPHE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

aucunes données disponibles

**10.2 Stabilité chimique**

stable dans les conditions de stockage indiquées. Hygroscopique

**10.3 Réactions dangereuses possibles**

aucunes données disponibles

**10.4 Conditions à éviter**

exposition à l'eau (le mélange dans l'eau génère de la chaleur!)

**10.5 Matériaux incompatibles**

éviter le contact avec l'acide sulfurique. Corrosif à l'état mouillé

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

sans objet

---

**PARAGRAPHE 11: Indications toxicologiques**

**11.1 Indication sur l'effet toxicologique**

**Toxicité aiguë**

LD50, rat, 900 – 2100 mg/kg

**Irritation cutanée**

LD50, lapin > 5000 mg/kg

Résultat:

**Lésion/irritation oculaire grave**

la poussière peut provoquer une irritation oculaire, des larmes et/ou un rougissement  
risque de lésions oculaires passagères

**Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau**

*inhalation :*

la poussière peut irriter le nez et la gorge. En cas d'action répétée/prolongée: saignements  
de nez.

*contact cutané:*

irritation en cas de contact avec la peau humide. Un contact répété peut gercer ou dessécher  
la peau. Une exposition chronique peut provoquer une dermatite.

*ingestion:*

l'ingestion entraîne la brûlure de la partie supérieure du tube digestif et des voies  
respiratoires. Elle provoque également une forte irritation, des nausées et/ou des  
vomissements.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

génotoxicité in vitro, les tests avec des cultures de bactéries ou de cellules de mammifères  
n'ont montré aucun effet mutagène.

**Cancérogénicité**

aucunes données disponibles

**Toxicité sur la reproduction**

aucunes données disponibles

**Toxicité spécifique sur un organe cible– exposition unique**

aucunes données disponibles

**Toxicité spécifique sur un organe cible– exposition répétée**

aucunes données disponibles

**Danger en cas d'aspiration**

aucunes données disponibles

**Informations additionnelles**

---

**PARAGRAPH 12: Indications relatives à l'environnement****12.1 Toxicité****Indications sur le chlorure de calcium**

Le produit n'est pas classé dangereux pour les organismes aquatiques (LC50/EC50/IC50  
supérieur à 100 mg/l chez la plupart des espèces sensibles).

Toxicité sur les poissons LC50, Bluegill (*Lepomis macrochirus*): 8,350 – 10,650 mg/l

Toxicité sur les crustacés	LC50, Daphnia magna: 759 – 3,005 mg/l
Toxicité sur les micro-organismes	EC50, essai d'inhibition de la respiration en boue activée: supérieur à 1,000 mg/l

#### **Indications sur le chlorure de potassium**

Le produit n'est pas classé dangereux pour les organismes aquatiques (LC50/EC50/IC50 supérieur à 100 mg/l chez la plupart des espèces sensibles).

Toxicité sur les poissons	LC50, truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss): 4,236 mg/l
---------------------------	--

Toxicité sur les crustacés	EC50, Daphnia magna, 24 h, immobilisation: 590 mg/l
----------------------------	---

### **12.2 Comportement à la dégradation**

#### **Avec le chlorure de calcium**

##### *Mobilité dans le sol*

Aucune bioconcentration à attendre en raison de la bonne solubilité dans l'eau.  
Coefficient de partage n-octanol-eau inapplicable.

##### *Persistence et biodégradabilité*

Décomposition biologique inapplicable.

##### *Potentiel de bioaccumulation*

Aucunes données disponibles

##### *Résultats de l'évaluation PBT et vPvB*

Aucunes données disponibles

##### *Autres effets délétères*

Aucunes données disponibles

---

## **PARAGRAPH 13: Consignes d'élimination**

### **13.1 Procédure de traitement des déchets**

#### **Produit**

En cas de résidus et de produits inutilisés, contacter l'entreprise de collecte des déchets. Les résidus doivent être éliminés dans le respect des dispositions locales et nationales.

#### **Emballages contaminés**

Nettoyer à l'eau les emballages/conteneurs contaminés et, si possible, utiliser un récipient collecteur réservé au produit. Les conteneurs intégralement vidés doivent être réutilisés, recyclés ou éliminés dans le respect de la réglementation locale.

---

#### **PARAGRAPHE 14: Indications sur le transport**

**14.1 Numéro ONU**

Non mentionné dans la liste de l'ONU des substances dangereuses.

**14.2 Étiquetage d'expédition conforme à l'ONU**

Aucun

**14.3 Classe de danger pour le transport**

Aucune

**14.4 Groupe d'emballages**

Non défini

**14.5 Dangers pour l'environnement**

-

**14.6 Mesures de précaution particulières pour l'utilisateur**

-

---

#### **PARAGRAPHE 15: Réglementation**

**15.1 Réglementation sur la sécurité, la santé et la protection de l'environnement/règlements spécifiques concernant la substance ou le mélange**

Règlement (CE) 1005 / 2009 inapplicable

Règlement (CE) 850 / 2004 inapplicable

Autorisations selon le Règlement (CE) 1907 / 2006 sans restrictions

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

N'a pas été effectuée

---

#### **PARAGRAPHE 16: Autres indications**

La présente fiche de données de sécurité est prévue uniquement pour le pays dans lequel elle est applicable. Le format européen des fiches de données de sécurité, en conformité avec la législation européenne, n'est pas prévu pour un usage ou une distribution dans les pays situés en dehors de l'Union Européenne, hormis la Norvège et la Suisse. Les fiches de données de sécurité prévues pour d'autres pays ou d'autres régions sont disponibles sur demande.

Les informations communiquées correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de nos expériences avec le produit, elles ne sont pas exhaustives. Sauf mention contraire, les informations concernent le produit spécifié. En cas de contact ou de mélange avec d'autres produits, vérifier si d'autres dangers peuvent apparaître. Les informations données ne dispensent en aucun cas l'utilisateur du produit de se conformer à tous les règlements concernant la sécurité, l'hygiène, ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Modifications par rapport à la version précédente: aucune, première édition